

PA 2 : Notice

A/ Etat initial du terrain

COMPLEMENT 3
15 AVR. 2021
reçus le
à Merville-Francheville



Figure 66. : Grands types d'habitats sur le site (DERVENN 2013)

Ci-dessus, cartographie des grands types d'habitats recensés par le bureau d'étude environnemental Dervenn et présenté dans le rapport d'étude de faisabilité pour la remise en eau des Terrains François. Cette carte illustre bien la diversité du milieu.



PA 2 : Notice

B/ Aménagements prévus et leur insertion dans l'existant

Objectifs du projet :

- Améliorer les conditions d'accueil du public sur le territoire des Terrains Français
- Révéler certaines facettes du paysage de l'estuaire de l'Orne
- Canaliser la fréquentation en dehors des espaces les plus sensibles et faciliter l'observation de la faune à certains endroits propices

Ces travaux sont indépendants des travaux de remise en eau des terrains Français portés par Ports de Normandie. Ils sont prévus quelle que soit l'issue du projet de remise en eau.



Vue d'ensemble des travaux sur les communes de Sallenelles et Merville Franceville Plage



PA 2 : Notice

B/1/ Aménagements prévus commune de Sallenelles

Aménagement de sentiers piétonniers :

Travaux de débroussaillage principalement en tête de digue pour ouverture d'un sentier
Aménagement d'escaliers pour stabiliser l'érosion de la digue sur les lieux de passages
actuels

Panneaux d'informations et pédagogiques

Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) concernant les sentiers piétonniers :

Réalisation d'un observatoire

Dans un second temps en fonction de l'évolution du site à l'intrusion marine :

Réalisation d'un platelage sur pilotis du Nord au Sud en remplacement d'un actuel chemin traversant (travaux non validés à ce jour)

Période des travaux :

La période d'intervention pour l'intégralité des travaux est prévue à l'automne-hiver (début octobre à début mars).



Limite de communes en trait violet



PA 2 : Notice

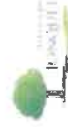
A Les chemins



Le chemin en bord de digue sera conservé



La crête de digue sera draguée et servira de chemin parallèle



ATELIER DU JONQUET 18 route de Beuvron - 14670 Saint Pierre du Jonquet / Tel : 06 24 67 38 50 / Site : www.atelierdujonquet.com

Travaux de débroussaillage principalement en tête de digue pour ouverture d'un sentier



ATELIER DU JONQUET
18 route de Beuvron, 14670 Saint Pierre du Jonquet

www.atelierdujonquet.com / atelierdujonquet@orange.fr
N° de Siret : 50922382200024

PA 2 : Notice

Aménagement d'escaliers pour stabiliser l'érosion de la digue sur les lieux de passages actuels



Passages «sauvages» à travers la digue



Croquis d'illustration des escaliers prévus



PA 2 : Notice

Dans un second temps en fonction de l'évolution du site à l'intrusion marine et des résultats de l'enquête d'appropriation du public, réalisation d'un platelage sur pilotis du Nord au Sud en remplacement d'un actuel chemin traversant (travaux non validés à ce jour).



Etat actuel du chemin enherbé



Etat projeté du platelage sur pilotis – photomontage en situation marée haute de vives eaux



Etat projeté du platelage sur pilotis – photomontage en situation marée basse



PA 2 : Notice

B/1/ Aménagements prévus commune de Merville Franceville Plage

Descriptif des travaux :

- Valorisation de la zone du « Bunker »

- Débroussaillage d'un cône de visibilité vers l'estuaire
- Travaux de dépose d'éléments anthropiques sur le bunker (clôtures, candélabres, réseau électrique, garde-corps, cheminées, etc.)
- Aménagement d'une plateforme en platelage bois
- Pose de mobilier - panneau pédagogique
- Pose d'un garde corps
- Coupe d'arbres (12 U) qui ne participent pas à l'harmonie du site et de son paysage
- Plantations d'une haie le long de la piste cyclable et de merisiers en complément
- Pose d'une barrière bois en entrée et pose de ganivelles le long de la piste cyclable

Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) sur la zone du bunker :

- Réalisation d'un cheminement PMR vers le bunker

- Aménagement de sentiers piétonniers :

- Travaux de débroussaillage principalement en tête de digue pour ouverture d'un sentier
- Aménagement d'escaliers pour stabiliser l'érosion de la digue sur les lieux de passages actuels
- Panneaux d'informations et pédagogiques

- Réalisation d'un observatoire (prestations supplémentaires éventuelles (PSE))

Période des travaux :

La période d'intervention pour l'intégralité des travaux est prévue à l'automne-hiver (début octobre à début mars).



PA 2 : Notice



Zone du bunker

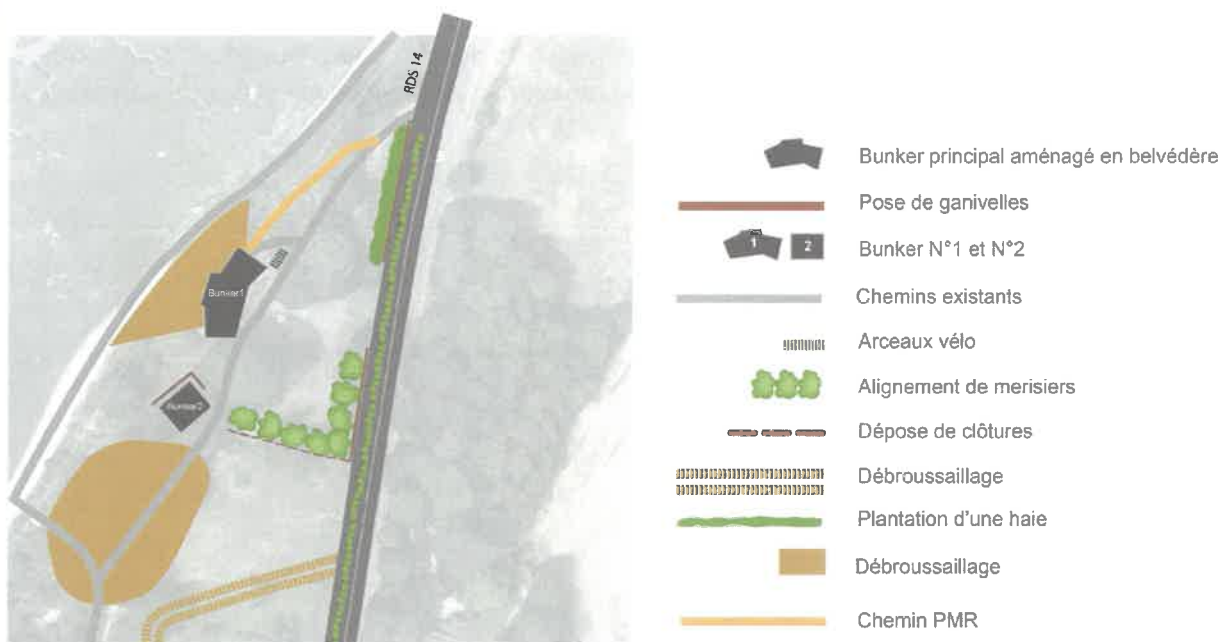


Schéma d'aménagement des travaux zone du bunker

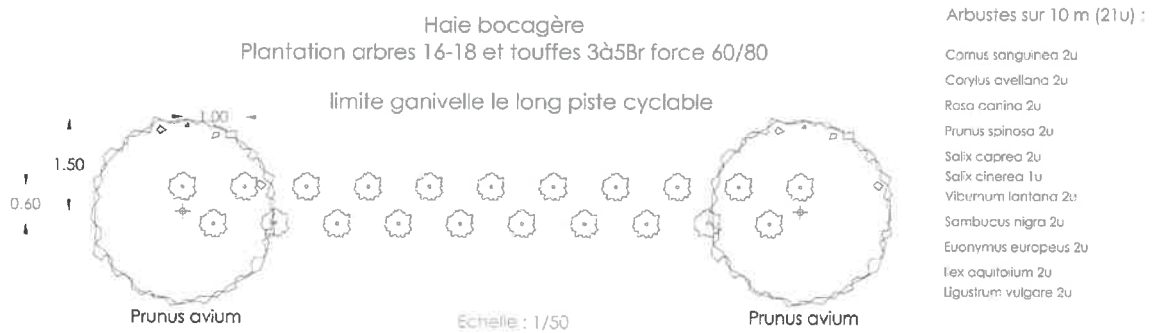


PA 2 : Notice

Traitement des limites du projet



Etat actuel (gauche) - traitement des limites par ganivelles (droite)



Travaux de culture pour l'entretien des arbres manquants

Maitrise d'œuvre et gestion
Conservatoire du littoral

Maitrise d'œuvre
Atelier du Jonquet
18 route de Beuvron - 14670 Saint Pierre du Jonquet

DAF : 4/1/2023

Echelle : variable

DCE

ext 12

Site de gestion pour la partie agricole

Plantation d'une haie bocagère et mise en place de ganivelles en limite

ATELIER DU JONQUET
18 route de Beuvron, 14670 Saint Pierre du Jonquet



www.atelierdujonquet.com / atelierdujonquet@orange.fr
N° de Siret : 50922382200024

PA 2 : Notice

Organisation des accès au projet :

- Maintien de l'accès existant
- Création d'une interruption dans la haie bocagère pour créer un accès axé sur le bunker
- Création d'un accès PMR en prestations supplémentaires éventuelles (PSE)



ATELIER DU JONQUET
18 route de Beuvron, 14670 Saint Pierre du Jonquet

www.atelierdujonquet.com / atelierdujonquet@orange.fr
N° de Siret : 50922382200024

PA 2 : Notice



Débroussaillage de la strate arbustive sous la pinède

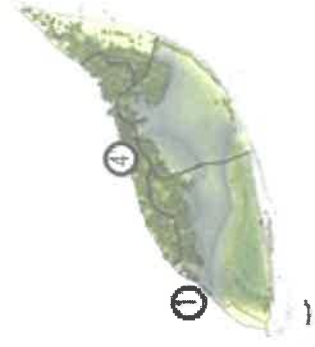


Débroussaillage des rives du ruisseau



PA 2 : Notice

A Les chemins



Le chemin en pied de digue sera conservé



La crête de digue sera dégauchie et servira de chemin parallèle



ATELIER DU JONQUET - 18 route de Beuvron - 14670 Saint-Pierre-du-Jonquet (74) - 06 24 67 34 50 - www.atelierdujonquet.com

Travaux de débroussaillage principalement en tête de digue pour ouverture d'un sentier



ATELIER DU JONQUET
18 route de Beuvron, 14670 Saint-Pierre du Jonquet

[www.atelierdujonquet.com / atelierdujonquet@orange.fr](http://www.atelierdujonquet.com/)
N° de Siret : 50922382200024

PA 2 : Notice

Aménagement d'escaliers pour stabiliser l'érosion de la digue sur les lieux de passages actuels



Passages «sauvages» à travers la digue



Croquis d'illustration des
escaliers prévus

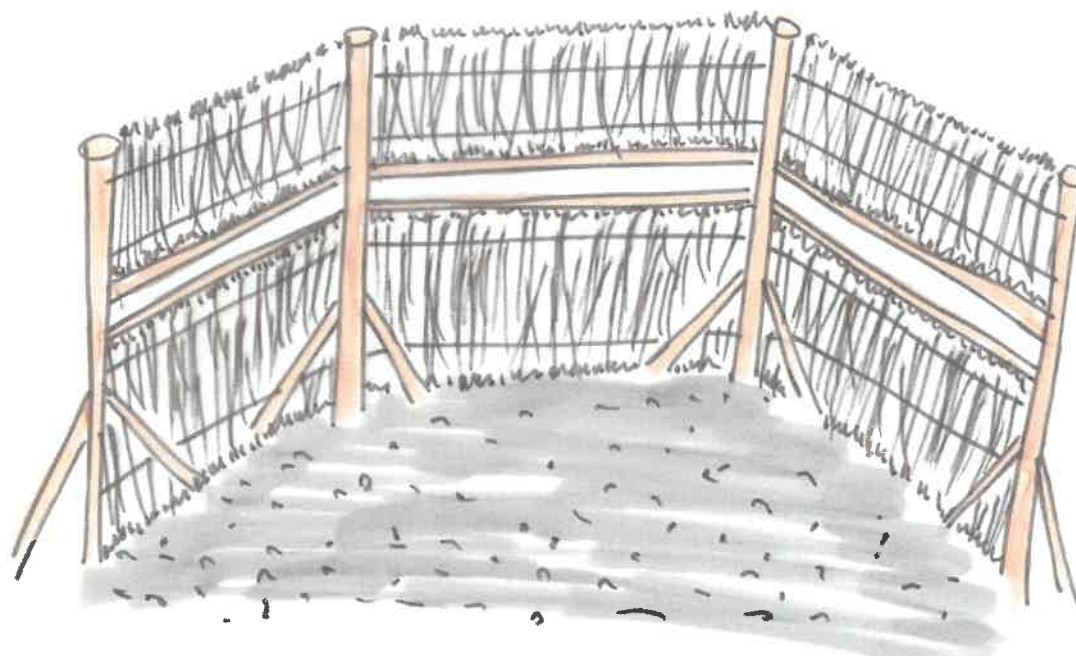


PA 2 : Notice

Réalisation d'un observatoire (prestations supplémentaires éventuelles (PSE))



Positionnement de l'observatoire vers l'ancienne mare à gabion



Croquis d'illustration du type d'aménagement en brande de bruyères



PA 23-1 . Etude d'impact actualisée

Note d'actualisation de l'étude d'impact

Préambule :

La présente note vient compléter l'étude d'impact réalisée dans le cadre du dossier de demande d'autorisation environnementale unique déposée le 28 janvier 2019 par Ports de Normandie pour la remise en eau des Terrains François.

Cette étude d'impact a été instruite et a fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale le 17 décembre 2019.

L'enquête publique est prévue prochainement.

Cette étude d'impact fait mention des présents travaux portés par le Conservatoire du Littoral et définis au stade AVP du 13 décembre 2018. Nous nous appuyons ci-après sur le diagnostic et les études présentées dans l'étude d'impact pour déterminer les éventuelles incidences environnementales. Le présent projet est complémentaire des travaux de Ports de Normandie et vise à proposer de nouvelles conditions d'accueil du public par le maintien ou la création de sentiers, mise en place de panneaux pédagogiques et la valorisation du site du bunker.

Nota bene :

L'étude d'impact fait mention du maintien du GR par la mise en oeuvre d'un sentier sur pilotis. C'est un élément de projet qui a évolué depuis la phase AVP : si ces travaux restent envisageables notamment vis à vis des usages actuels des sentiers sur site, ils sont néanmoins reportés dans un second temps en fonction de l'évolution du site à l'intrusion marine et aux résultats d'une enquête sur l'appropriation par les riverains et les usagers des nouvelles modalités de circulation, de découverte et des paysages nouveaux qui apparaîtront suite à la remise en eau des terrains.



PA 23-1 . Etude d'impact actualisée

Note d'actualisation de l'étude d'impact

I. Synthèse des composantes environnementales du site

Milieu naturel vivant

Ci-après, vous trouverez une synthèse des éléments issues de l'étude d'impact qui pourraient concerner les présents travaux.

Avifaune

Parmi les cinq espèces listées dans l'annexe I de la Directive Oiseaux, seules deux sont des nicheurs possibles sur le site : la cisticole et la gorgebleue. Ils sont inféodés aux zones humides, non concernés par notre intervention.

L'intérêt ornithologique des terrains François concernés par nos travaux se trouvent dans les fourrés d'épineux où nichent les passereaux inféodés aux buissons.

Mammifères marins

L'étude d'impact de Creocœan recense 16 individus de Phoques veaux-marins (*Phoca vitulina*) au sein de l'estuaire de l'Orne. Ils utilisent des reposoirs en dehors du site à proximité.

Chiroptères

Le site, y compris le blockhaus n'accueille pas de chiroptères qui puissent hiverner ou mettre bas.

Orthoptères

Les investigations de terrains ont permis de noter 12 espèces. La sauterelle menacée *Platycleis albopunctata* est présente sur la partie enherbée de la digue.

Lépidoptères

Les inventaires de 2017 ont permis d'observer 14 espèces au statut très commun selon la classification Basse Normandie (statut BN).

Flore

Les inventaires botaniques sur le secteur du projet ont permis de noter 176 espèces.

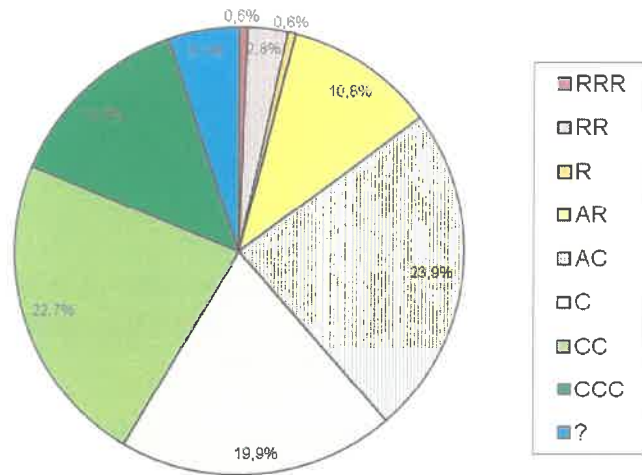


PA 23-1 . Etude d'impact actualisée

Note d'actualisation de l'étude d'impact

Parmi les espèces recensées, la clématite flamme (*Clematis flammula*) au statut très rare est présente sur la zone du bunker. Notons aussi la présence de *Plantago major L. subsp. intermedia* (Gilib.) Lange sur les franges de l'ancienne mare, *Rubus caesius L.* près du frêne enlierré à abattre.

Total des espèces recensées par rareté selon Provost (1998)



Espèces recensées par rareté selon Provost (1998) - source étude d'impact Créocécian



Flore : espèces rares (cotation Znieff 1 à 3)

Cotation znieff, Nom scientifique

- | | | | |
|--|---|--|--|
| ★ 1 <i>Clematis flammula</i> L. (Prot. Reg.) | 2 <i>Salsola ramosissima</i> J. Woods | 3 <i>Gaudima fragilis</i> (L.) P. Beauv. | 3 <i>Rubus caesius</i> L. |
| 1 <i>Rose agrestis</i> Sav. | 2 <i>Spergularia maritima</i> L. Besser | 3 <i>Halimione portulacoides</i> L. Aellen | 3 <i>Sambucus ebulus</i> L. |
| 2 <i>Asparagus officinalis</i> L. | 3 <i>Althaea officinalis</i> L. | 3 <i>Himantoglossum hircanum</i> L. Spreng. subsp. <i>hircanum</i> | 3 <i>Scirpus maritimus</i> L. |
| 2 <i>Cynoglossum officinale</i> L. | 3 <i>Beta vulgaris</i> L. subsp. <i>maritima</i> (L.) Arcang. | 3 <i>Hordeum secalinum</i> Schreb. | 3 <i>Sedum acre</i> L. |
| 2 <i>Festuca rubra</i> L. subsp. <i>horvathii</i> G. Mey. Auzier | 3 <i>Callamagrostis epegejos</i> L. Roth | 3 <i>Oenanthe lachenaia</i> C. C. Gmel. | 3 <i>Senecio anatifolius</i> L. |
| 2 <i>Hippophae rhamnoides</i> L. | 3 <i>Carduus tenuiflorus</i> Curtis | 3 <i>Ophrys apifera</i> Muls. | 3 <i>Suaeda maritima</i> (L.) Dumort. subsp. <i>maritima</i> |
| 2 <i>Lactuca virosa</i> L. | 3 <i>Chenopodium rubrum</i> L. | 3 <i>Picris hieracoides</i> L. subsp. <i>hieracoides</i> | 3 <i>Trifolium fragiferum</i> L. |
| 2 <i>Parapholis stricta</i> (Dumort.) C. E. Hubb. | 3 <i>Cistidium maritimum</i> L. | 3 <i>Plantago major</i> L. subsp. <i>intermedia</i> (Gilib.) Lange | |
| ★ 2 <i>Polygonum monspeliensis</i> L. Desf. (Prot. Reg.) | 3 <i>Eryngium campestre</i> L. | 3 <i>Reseda lutea</i> L. | |

Localisation des espèces rares - source étude d'impact Créocécian



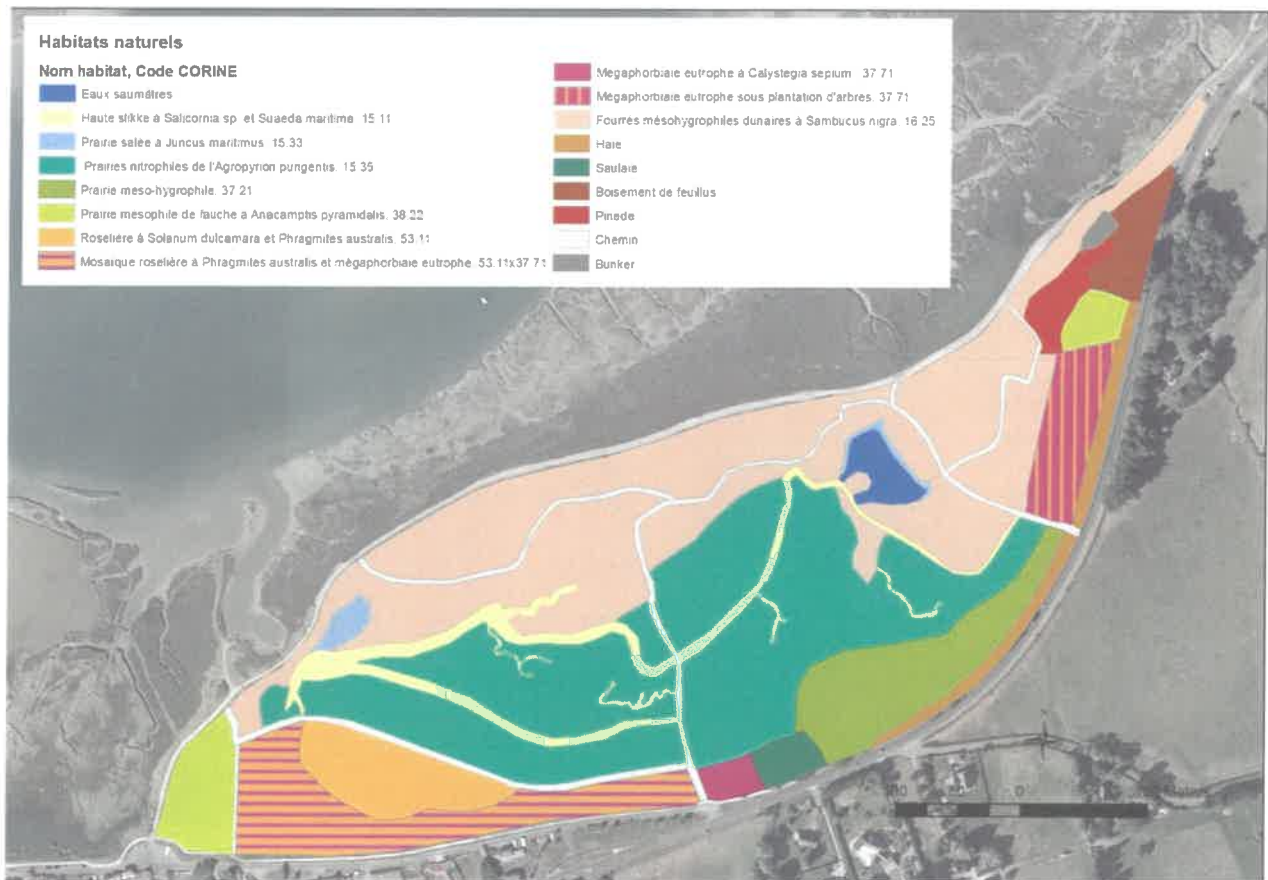
PA 23-1 . Etude d'impact actualisée

Note d'actualisation de l'étude d'impact

Habitats naturels

Parmi les habitats recensés, la prairie salée à *Juncus maritimus* située en frange de l'ancienne mare fait l'objet d'un statut rareté (R?).

A noter que les talus de la digue sont repertoriés comme constituant un habitat «Fourrés mésohygrophiles dunaires à *Sambucus nigra*», données insuffisantes pour permettre de classer leur rareté à l'échelle régionale ou nationale.



Carte des habitats - source étude d'impact Créocéan

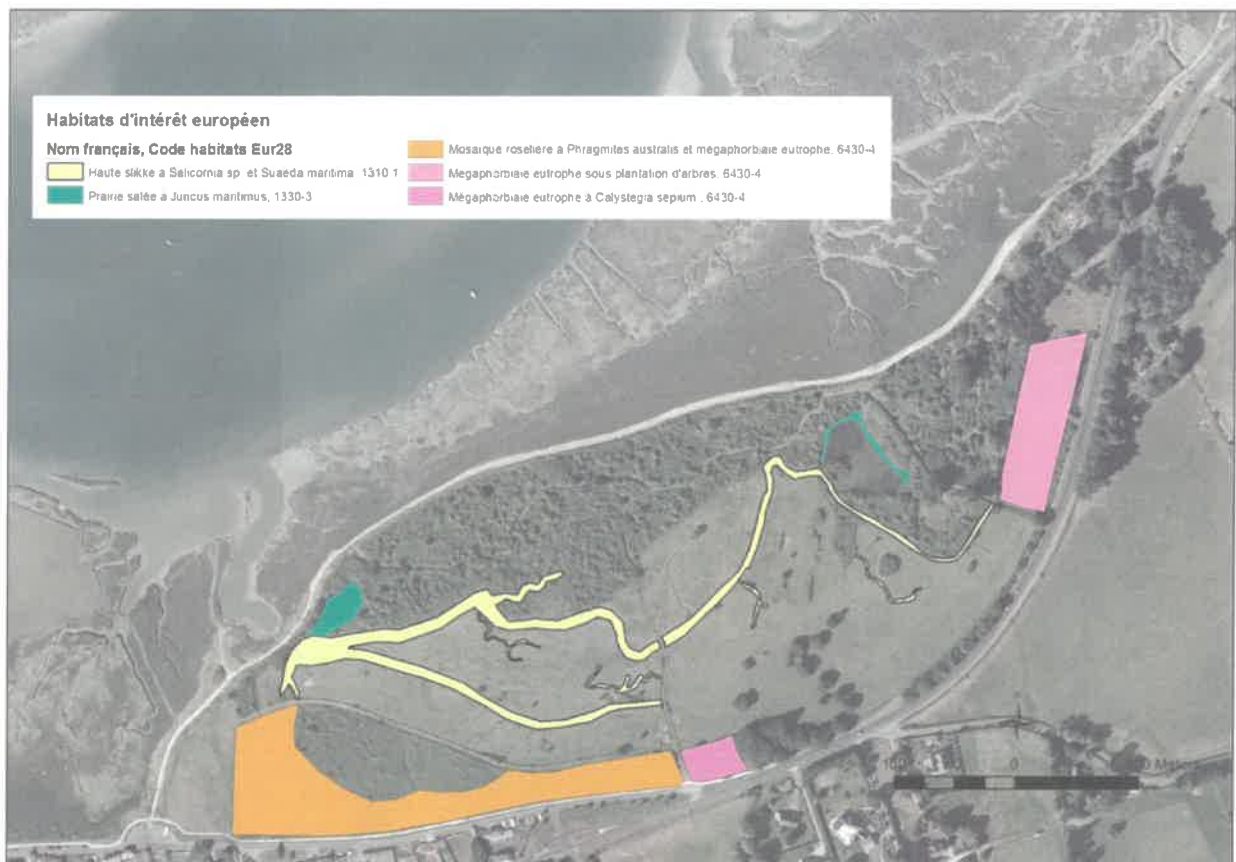


PA 23-1 . Etude d'impact actualisée

Note d'actualisation de l'étude d'impact

Habitats d'intérêt européen

La prairie salée à *Juncus maritimus* située en frange de l'ancienne mare fait l'objet d'un classement d'intérêt européen.



Carte des habitats d'intérêt européen - source étude d'impact Créocéan



PA 23-1 . Etude d'impact actualisée

Note d'actualisation de l'étude d'impact

II. Note d'incidence environnementale

II.1 / Incidences du projet sur la qualité du milieu

II.1.1/ Incidences sur la qualité des eaux

En phase travaux

Les travaux d'aménagement de nouvelles conditions d'accueil sur les terrains François pourront être source de pollution accidentelle via notamment l'utilisation des engins de chantier, risque inhérent à tout chantier. Seuls les travaux prévus près de l'ancienne mare (observatoire) et à travers la zone (platelage sur pilotis s'il devait avoir lieu) sont concernés. L'impact d'une pollution des eaux est faible.

En phase projet

Aucune influence sur la qualité des eaux.

II.1.2/ Incidences sur la qualité de l'air

En phase travaux (négligeable) et projet (aucune)

Se référer à l'étude d'impact. D'autre part incidence limitée dans le temps (durée de chantier de 2 mois).

II.1.3/ Incidences sur les niveaux de bruit

En phase travaux (négligeable) et projet (aucune)

Se référer à l'étude d'impact. D'autre part incidence limitée dans le temps (durée de chantier de 2 mois) et ampleur du chantier assez modeste.

II.2 / Incidences du projet sur le milieu vivant

II.2.1/ Incidences sur l'avifaune

En phase travaux

Se référer à l'étude d'impact. D'autre part l'incidence sera limitée dans le temps (durée de chantier de 2 mois) et l'ampleur du chantier assez modeste. De plus, la période d'intervention du chantier en «automne-hiver» (début octobre à début mars) permettra d'éviter la période de nichée des oiseaux. Les espèces concernées par les quelques travaux de débroussaillages trouveront refuge sur site dans les fourrés d'épineux aux alentours. L'incidence des travaux sur l'avifaune est jugée négligeable.



PA 23-1 . Etude d'impact actualisée

Note d'actualisation de l'étude d'impact

En phase projet

Dans le cas où le platelage sur pilotis devait avoir lieu en seconde phase, le passage des randonneurs pourrait être une source de dérangement pour les oiseaux à cause notamment de l'effet silhouette. Néanmoins, la surface qui sera soumise à l'influence des marées est vaste et un refuge à proximité immédiate sera possible. Aussi, d'après le DOCOB, les espèces concernées détiennent de nombreux sites alternatifs aux alentours.

L'incidence du projet de platelage à travers la zone est jugée faible.

II.2.2/ Incidences sur les mammifères marins

En phase travaux

Se référer à l'étude d'impact.

D'autre part incidence limitée dans le temps (durée de chantier de 2 mois) et ampleur du chantier assez modeste. De plus, la période d'intervention du chantier en « automne-hiver » (début octobre à début mars) permettra d'éviter la période de gestation des individus.

L'incidence des travaux sur les phoques est jugée faible.

En phase projet

La circulation de randonneurs sur la partie sommitale de la digue après l'ouverture du sentier est susceptible de générer des perturbations pour les phoques stationnant sur le reposoir proche (effet silhouette). Pour autant ceux-ci sont habitués à la proximité des humains puisqu'en situation actuelle des randonneurs empruntent le sentier du pied de digue côté Orne.

Le belvédère mis en place sur le bunker permettra d'observer les phoques tout en étant suffisamment en retrait. Des panneaux pédagogiques sont prévus d'être implantés permettant de sensibiliser la population sur la biologie des phoques et la quiétude nécessaire à leur habitat.

L'incidence du projet sur les phoques est jugée faible.

II.2.3/ Incidences sur les chiroptères

En phase travaux

Se référer à l'étude d'impact. Incidence faible en phase travaux.

En phase projet

Les travaux d'aménagement de nouvelles conditions d'accueil sur les terrains François prévoient la mise en place d'un belvédère en platelage bois sur la partie sommitale du bunker. Ils prévoient également de condamner les accès vers l'intérieur du bunker et de réserver une partie barreaudée aux dimensions adéquates pour permettre le passage des chiroptères et leur installation.

Les travaux d'aménagement de nouvelles conditions d'accueil sur les terrains François ont donc un impact positif sur la population de chiroptères.

